



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du
23 mai 2024
#30

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

**UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER
QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS**

**REJOIGNEZ L'ADLPF POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON**

ANTISÉMITISME



La communauté juive d'Anvers demande une répression plus sévère de l'antisémitisme

La communauté juive d'Anvers a organisé sa commémoration annuelle du 8 mai. On s'est souvenu non seulement des victimes de l'Holocauste, mais aussi de celles de l'attentat perpétré par le Hamas le 7 octobre de l'année dernière. La situation au Moyen-Orient entraîne depuis une montée de l'antisémitisme.

[Lire la suite](#)





Injure, négationnisme, violence... Que risquent les auteurs d'actes antisémites en France ?

Le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé ce lundi une hausse de 300 % des faits antisémites en France au premier trimestre 2024 comparé à celui de 2023. Une recrudescence inquiétante, liée au conflit au Proche-Orient, ravivé depuis les attaques terroristes du 7 octobre. Mais que risquent concrètement les auteurs de tels faits ? On fait le point.

Sommaire

1. Les limites entre liberté d'expression et propos antisémites,
2. De l'injure dans le cadre privé au délit d'apologie des crimes et négationnisme,
3. Les actes antisémites, une circonstance aggravante dans le Code pénal,
4. Prouver un acte antisémite.

[Lire la suite](#)



Antisémitisme, un racisme particulier ?

À l'occasion de la sortie du livre de François Rachline (fils du résistant Lazare Rachline, vice-président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) depuis 2020 ; il a été vice-président du Conseil de direction de Sciences Po de 2000 à 2010 après avoir présidé la commission Mémoire, histoire et droits de l'homme), L'autre et nous, chez Hermann, la « Librairie, 47° Nord » à Mulhouse, a organisé une rencontre publique avec l'auteur en association avec les responsables locaux de la Licra, dont le président Rodolphe Cahn. L'auteur a développé une analyse originale du racisme et de la spécificité de l'antisémitisme. Même si nous ne sommes pas tenus de partager tous ses arguments, ils demeurent très intéressants pour mieux comprendre la situation complexe et problématique que nous vivons et qui nous interpelle sur les obsessions identitaires dans leur expression extrême ou dévoyée sur les modes wokistes, indigénistes...

L'auteur prend le risque d'une explication globalisante sur plus de trois millénaires. Ce faisant, avancer une analyse synthétique de l'antijudaïsme alors que les sociétés, de l'Antiquité à nos jours, se sont organisées et s'organisent selon des modes de production en interaction avec des idéologies diverses, ainsi qu'avec des rapports sociaux et des acteurs différents relève de la gageure. Cela n'enlève rien à l'intérêt de son propos, que certains peuvent estimer trop idéaliste ou trop théorique, s'élevant à mille lieues des terres habitées par les êtres humains.

Sommaire

1. Un peu d'histoire,
2. Antisémitisme et messianisme,
3. De la circoncision,
4. Insertion impossible dans la société romaine de l'Antiquité,
5. De nos jours,
6. Evolution des pensées humaines,
7. Les Juifs, des êtres humains,
8. Les échanges avec les auditeurs,
9. En guise de critique alternative.

[Lire la suite](#)



Le Conseil d'État valide l'expulsion d'un imam de Toulouse

Le Conseil d'État a confirmé l'expulsion de l'imam Mohamed Tataïat de la Grande mosquée de Toulouse, dans le quartier Empalot. Il rejette son recours en urgence contre son expulsion vers l'Algérie après des propos antisémites tenus lors d'un prêche.

[Lire la suite](#)



APOSTAT



Appel européen pour la protection des apostats, de tous les apostats | Le Club

La Libre Pensée d'Europe a pris l'initiative de lancer un appel à signatures auprès des associations laïques en Europe sur la question de la suppression des données personnelles dans les registres des baptêmes pour les personnes qui le souhaitent, appel adressé au Parlement européen.

[Lire la suite](#)



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



Saint-Vincent : "C'est une atteinte à la laïcité et à nos valeurs"

Soutenu par l'association SOS Calvaires et par l'évêque du Puy, un jeune couple de Saint-Vincent a décidé d'ériger un calvaire de 5 mètres de haut sur sa propriété. L'initiative bénéficie d'une grande campagne de communication, sur CNews notamment. Mais dans le village, un collectif d'habitants s'est constitué pour s'opposer à ce projet qu'ils qualifient de prosélyte et dont ils redoutent les conséquences. Zoomdici a assisté à l'une de leurs réunions, tenue le 30 avril dernier.

Sommaire

1. L'évêque face à une partie des villageois,
2. Des risques de prosélytisme ?
3. De possibles troubles à l'ordre public ?
4. Le combat des riverains ne fait que commencer.

[Lire la suite](#)



La bénédiction du drapeau à Talmont-Saint-Hilaire fait réagir

La bénédiction du drapeau remis aux jeunes du Passeport du civisme samedi 4 mai, interroge l'Observatoire vendéen de la laïcité Georges Clemenceau qui a contacté le préfet.

[Lire la suite](#)



CONCORDAT



Faut-il abroger le Concordat en Alsace-Moselle ?

La France Insoumise a déposé un projet de loi visant à supprimer le régime concordataire en Alsace-Moselle : en quoi ce dernier consistait-il et quelles visions politiques s'affrontent ici ?

Sommaire

1. Un clergé fonctionnaire,
2. La nouveauté de l'islam.

[Lire la suite](#)



DÉRIVE SECTAIRE



Pourquoi la scientologie n'est-elle pas interdite en France ?

Une salle de fitness, un cinéma, une librairie et même plusieurs saunas: le nouveau siège de la scientologie vient d'être inauguré en grande pompe à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans un centre de plus de 7 000 mètres carrés. Une démonstration de force à quelques centaines de mètres du Stade de France et du village olympique, valant au mouvement une accusation de prosélytisme décomplexé en vue des Jeux de Paris l'été prochain.

Sommaire

1. Pourquoi la scientologie n'est-elle pas interdite en France ?
2. Association, secte ou religion,
3. Des condamnations sans dissolution,
4. Les pouvoirs publics impuissants,
5. Lutter contre la scientologie.

[Lire la suite](#)



DISCRIMINATION



"La France, tu l'aimes mais tu la quittes" : pourquoi des musulmans surdiplômés choisissent l'exil

Parue fin avril, l'enquête "La France, tu l'aimes mais tu la quittes", cosignée par trois chercheurs français, décrit une diaspora française et musulmane en grande partie diplômée ayant choisi le Canada, le Royaume-Uni ou Dubaï pour fuir les discriminations subies en France. Entretien.

Sommaire

1. Pourquoi les personnes interrogées ont-elles décidé de quitter la France ? Se sentent-elles françaises ?
2. Est-ce un échec de la méritocratie à la française ?
3. En France, le terme même d'"islamophobie" est sujet à débats. Pourquoi ?
4. Pourquoi choisissent-ils majoritairement le Canada ou le Royaume-Uni ?
5. Que répondez-vous à vos détracteurs qui contestent votre méthode et la représentativité de votre étude ?

[Lire la suite](#)



Policier suspendu pour radicalisation : Christophe Castaner échappe aux poursuites pour discrimination

Une information judiciaire avait été ouverte en 2022 pour discrimination à raison de l'appartenance à une religion et harcèlement moral après la plainte d'Hervé C., capitaine de police, suspendu en 2019.

[Lire la suite](#)



ÉGLISE CATHOLIQUE



Une centaine de viols sur des petits garçons : l'ancien prêtre Olivier de Scitivaux de Greische, condamné à 17 ans de prison

L'Église catholique est depuis des années secouée par des scandales de pédocriminalité dans le monde entier, et régulièrement accusée de fermer les yeux sur eux et d'ignorer les victimes. En France, un rapport rendu en octobre 2021 estime qu'en 70 ans, environ 330 000 personnes ont été agressées au sein de l'Église lorsqu'elles étaient mineures.

[Lire la suite](#)



« Dans une société en perte de repères, la voix des hommes d'Église doit porter »

TRIBUNE | En ce lundi de Pentecôte, l'historien Jérôme Fehrenbach développe une réflexion sur le rôle des hommes de foi dans le débat public. Les prêtres devraient s'inspirer de von Galen et de von Ketteler, écrit-il, deux évêques qui surent marquer leur temps en s'exprimant à la fois comme des hommes libres et des pasteurs d'âmes.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 20 mai 2024**

(...)

C e printemps 2024 marque le 90e anniversaire du début des confrontations entre l'évêque de Münster et Alfred Rosenberg, tête pensante du parti nazi. À partir de cette date, en moyenne une fois par an, Mgr von Galen (1878-1946) s'exprimera publiquement contre l'idéologie raciale, contre les crimes et l'immoralité du régime. La séquence la plus célèbre de cette opposition opiniâtre sont la dénonciation en chaire à trois reprises pendant l'été 1941, devant des milliers de fidèles, de la terreur policière et du programme T4 d'élimination des personnes handicapées. Dès août 1941, ses sermons seront traduits, repris dans la presse clandestine des pays occupés, utilisés par la propagande alliée, qui en larguera des tracts par milliers dans le ciel du Reich. Le 4 juillet 1943, juste après de terribles raids aériens sur Cologne, Galen défie Goebbels dans un dernier sermon fameux où il récuse l'idée de vengeance et déplore l'écrasement de l'Angleterre sous les bombes. Von Galen se taira après novembre 1943, lorsque l'anéantissement complet de sa propre ville le privera de moyens d'expression et d'action.

(...)

Les époques de Ketteler et de Galen sont révolues. Mais, comme notre présent, elles présentent un spectacle confus de bouleversements géopolitiques, de recomposition sociale, de disparition des repères éthiques et civilisationnels. Transformation du travail, libéralisme, mondialisation, euthanasie, eugénisme, expansionnisme, pulvérisation de la cellule familiale, déchristianisation, scientisme, nihilisme, amalgames sémantiques, conflits scolaires : sans qu'il soit possible de hiérarchiser la gravité ou la portée de ces phénomènes, les sociétés européennes actuelles ont en partage avec l'Allemagne

des décennies 1848-1945 beaucoup de symptômes de désagrégation et de rupture, en dépit de différences évidentes.

Dans leurs prises de position, dans leurs plaintes - car ils sont procéduriers et se tournent volontiers vers les gouvernants ou l'appareil judiciaire -, les deux évêques prennent position à la première personne. Rome ou la Conférence des évêques de Fulda ne leur servent pas de paravent ou de filtre. Ils s'expriment à titre personnel dans leur double vocation d'hommes libres et de pasteurs d'âmes. Ces prophètes s'avancent seuls au milieu des adversaires, sans bouclier. Ils ne craignent ni la persécution ni l'impopularité.

(...)

Les deux évêques narguent leurs gouvernements mais condamnent rarement ceux qui l'incarnent. Ils réservent leurs foudres à des systèmes de pouvoir et de pensée. Pour eux, les concepteurs sont coupables, mais c'est le groupe social qui, dans son apathie collective, se fait complice de l'oppression nazie pour l'un, du libéralisme sans frein pour l'autre. Ils aiment le pluralisme authentique et se défient de l'illusion démocratique - tyrannie majoritaire - autant que de l'autocratie.

Ils portent le fer sur trois domaines : la liberté de conscience, la dignité de la personne, le droit à la vie. Pour le choix du système d'enseignement, il n'y a pas de légitimité de l'État à décider ce qui est bon à la place des parents, dès lors que l'école répond à des exigences de qualité académique. L'interdiction de tuer le Décalogue est, quant à elle, d'application stricte. Sur ce point, les deux hommes cessent de philosopher : ce commandement divin est un ordre et ne se prête à aucune interprétation casuistique.

[Lire la suite](#)



ENSEIGNEMENT PRIVÉE



Une somme d'argent pour l'école privée pose question dans ce village de l'Orne | L'Orne Combattante

Le conseil municipal d'Athis-Val-de-Rouvre (Orne) a voté les subventions données aux associations du territoire, mardi 30 avril 2024. Plus de 65 000 € ont été distribués.

[Lire la suite](#)





Enseignement privé et ségrégation scolaire

Les établissements d'enseignement privé contribuent fortement à la ségrégation scolaire, qui varie considérablement d'une localité à une autre. Lutter en faveur de la mixité implique de s'adapter aux particularités locales.

Sommaire

1. L'enseignement privé et la ségrégation scolaire,
2. Un constat ancien,
3. Une forte différenciation sociale à différentes échelles,
4. Des enjeux de politiques publiques.

[Lire la suite](#)



ENTRISME ISLAMISTE



«L'Union des démocrates musulmans français aux élections européennes ou l'expression politique de l'entrisme islamiste»

FIGAROVOX/TRIBUNE | L'Union des démocrates musulmans français (UDMF) a déposé début mai une liste pour les élections européennes, comme elle l'avait déjà fait en 2019. Pour Naëm Bestandji, auteur de «Le linceul du féminisme» ce mouvement instrumentalise les européennes pour imposer l'islam politique dans notre société.

[Lire la suite](#)



Mickaëlle Paty : « l'entrisme islamiste qui gangrène nos écoles pousse nos professeurs à la censure »

Le 13 octobre 2023 le professeur de français Dominique Bernard était assassiné sur son lieu de travail à Arras. Trois ans auparavant, le 16 octobre, l'enseignant Samuel Paty était, lui, décapité aux abords du collège du Bois d'Aulne (95).

Un professeur d'histoire et géographie, comme Gilles Roumieux enseignant au collège Racine à Alès dont la macabre actualité ouvre " une blessure intime " et la volonté de ne pas jouer l'indifférence.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
Midi Libre, le 22 mai 2024**

(...)

Des questionnements sur le fait religieux, dans l'intimité d'une salle de classe, desquels émerge une nécessaire définition de la laïcité que défendent, seuls, des professeurs conscients de cette valeur cardinale de la République. « Delphine Girard, professeur de lettres souhaite un grand plan national sur la laïcité car, sur ce sujet, on est en vase clos dans l'Éducation nationale. L'école est le lieu de l'apprentissage mais cela doit perdurer dans la société.

On a vu des campagnes nationales pour le mal de dos, je pense que l'on peut en faire sur la laïcité par de forts moyens médiatiques... » Une notion défendue ici par l'engagement d'un professeur et la soeur d'une victime alors « que les ministres lancent beaucoup de mots, mais en termes d'action, sont en dessous. On a entendu le tambour médiatique autour du proviseur du lycée Ravel à Paris avec des ministres qui ont déboulé.

(...)

« Depuis l'assassinat de Samuel Paty des formations à la laïcité avait été annoncées. Je n'en ai vu aucune. On doit enseigner la laïcité dans différentes matières et de différentes manières. Mais quand il y a un souci, on aimerait être défendu. Et qu'à l'étage supérieur, on fasse, aussi, preuve de courage. Mais il y a une règle d'or dans l'Éducation nationale : c'est que vous êtes seul. Pourquoi ? C'est à ceux au-dessus qu'il faut poser la question ! » La défense de la laïcité, un combat pour Mickaëlle Paty mais « il faut sortir de la gestion de crise avec caméras, 15 articles, et le lendemain plus personne. Si on perd l'école publique, on perd la guerre... » Stéphane Barbier.

[Lire la suite](#)



FAIT RELIGIEUX



Gros malaise sur "C à vous" quand Daniel Riolo fait le lien entre l'homophobie dans le football et la religion des joueurs

Convaincu par les propos de son confrère, le compagnon de Géraldine Maillet a souhaité approfondir l'analyse. Pour lui, « il faut aller au bout du raisonnement et dire clairement les choses : ce qui motive ces joueurs de foot, année après année, c'est net ».

[Lire la suite](#)



FIN DE VIE



Fin de vie : ces points sur lesquels les députés se montrent plus permissifs que prévu

Alors que le projet de loi sur la fin de vie a été approuvé en commission spéciale à l'Assemblée jeudi, plusieurs « verrous » du texte, prévus par le gouvernement, ont sauté cette nuit.

Sommaire

1. Fini le « moyen terme »,

2. Suicide assisté ou euthanasie ?
3. Discernement du patient,
4. La collégialité de la décision.

[Lire la suite](#)



Fin de vie : « Le projet de loi menace la liberté de conscience des pharmaciens »

FIGAROVOX/TRIBUNE | Dans un texte collectif, une soixantaine de pharmaciens et de juristes alertent sur une injustice du projet de loi «fin de vie», examiné depuis ce lundi à l'Assemblée nationale. Ce texte revient selon eux à priver explicitement les pharmaciens du droit à l'objection de conscience.

[Lire la suite](#)



Fin de vie : "L'équilibre a été rompu par rapport à ce qui avait été proposé par le gouvernement", estime le ministre de la Santé

"L'équilibre du texte a été rompu par rapport à ce qui avait été proposé par le gouvernement", estime Frédéric Valletoux, après l'adoption la semaine dernière du projet de loi sur la fin de vie en commission spéciale. Un texte qui a connu des modifications l'éloignant de sa version originelle et qui arrive lundi 27 mai en première lecture à l'Assemblée nationale.

Le principal changement apporté par les députés au texte du gouvernement porte sur un point clé : les conditions requises pour avoir accès à l'aide à mourir. Dans le projet de loi initial, les malades atteints d'une "affection grave et incurable", au pronostic vital engagé "à court ou moyen terme" pouvaient avoir recours au suicide assisté. Après les amendements des députés, le texte prévoit désormais l'accès pour une personne "atteinte d'une affection grave et incurable en phase avancée ou terminale". Frédéric Valletoux s'est prononcé contre cette réécriture, affirmant que le texte "a été dénaturé" et "espère que l'hémicycle reviendra" sur ces amendements. Des propos qui rappellent ceux de la présidente de la commission Agnès Firmin-Le Bodo, qui s'était montrée, elle aussi, hostile à ce changement. "Supprimer le court et moyen terme, très clairement, on n'est plus du tout dans la même loi", avait-elle jugé.

[Écouter la suite](#)



TÉMOIGNAGES | Pour ou contre l'aide à mourir ? Des députés expliquent pourquoi ils voteront à l'opposé de leur famille politique

Le projet de loi sur la fin de vie, qui vise à renforcer les soins palliatifs et à instaurer une aide à mourir, est débattu à partir de lundi à l'Assemblée nationale.

[Sommaire](#)

1. "La gauche doit être aux côtés des plus fragiles",
2. Dans la majorité, le refus du "politiquement correct",
3. À droite, un combat contre "les carcans conservateurs",
4. Au RN, le "bon sens" plutôt que la peur des "abus".

[Lire la suite](#)



« Aide à mourir », « euthanasie passive »...Le mésusage des mots de la fin de vie

ENTRETIEN | Dans La Déroute de la raison. Les enjeux du suicide assisté, le philosophe François-Xavier Putallaz déplore la confusion volontaire autour des mots de la fin de vie.

Sommaire

1. En quoi cette permissivité du texte du projet de loi est le fait d'une manipulation des mots ?
2. Par exemple, appeler «euthanasie passive» le refus de l'acharnement thérapeutique...
3. En quoi le terme large d'«aide à mourir » , qui englobe à la fois les soins palliatifs, l'euthanasie et le suicide assisté, pose-t-il la question ?
4. Selon vous, on cautionne l'euthanasie et le suicide assisté sans le dire, simplement en changeant les mots. Vous dites que la «philosophie nominaliste» tourne ici à plein régime... Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit ?
5. Ce changement de vocabulaire se retrouve dans la classification artificielle de l'Office fédéral suisse de la statistique (OFS)...

[Lire la suite](#)



« Le suicide assisté ne doit pas être un acte médical » (François Braun, ancien ministre de la Santé)

ENTRETIEN | À l'instar d'une partie des soignants, l'ancien ministre de la Santé François Braun – médecin urgentiste – exprime ses réticences vis-à-vis du projet de loi sur la fin de vie.

[Lire la suite](#)



FRÈRE MUSULMAN



Frères musulmans : le gouvernement commande un rapport

Société | Le gouvernement a décidé de confier une mission à deux hauts fonctionnaires sur "l'islamisme politique et la mouvance des Frères musulmans" chargée de rendre un rapport à l'automne.

[Lire la suite](#)



IRAN



Sept condamnés à mort pendus en Iran, dont deux femmes

L'ONG Iran Human Rights affirme avoir compté déjà 223 exécutions en Iran depuis le début de l'année 2024, et dénonce l'absence de procès équitable.

[Lire la suite](#)



ISLAM POLITIQUE



Le rapport sur l'islam politique attendu à l'automne, mais pour quoi faire ?

Confiée à deux hauts fonctionnaires spécialistes du sujet, l'étude intervient dans un contexte très tendu au sein de l'islam de France.

Sommaire

1. Le rapport sur l'islam politique attendu à l'automne, mais pour quoi faire ?
2. Activisme antifrériste,
3. « Inquiétude forte ».

[Lire la suite](#)



ISLAMISME



Ces multiples avertissements venus du monde musulman que l'Europe refuse obstinément d'entendre sur le danger islamiste | Atlantico.fr

Face à la progression de l'islamisme, il est bon de rappeler les propos prémonitoires de grandes figures du monde arabo-musulman qui nous avertissent depuis des années sur ce risque de prolifération du « fascisme vert » en Europe.

Sommaire

1. Les avertissements des dirigeants émiratis et égyptiens à l'Europe qui héberge les Frères musulmans,
2. Les propos anti-islamistes du prince-héritier MBS d'Arabie saoudite, gardien des deux lieux saints de l'islam (La Mecque et Médine, « Haramain »), et de la plus haute autorité islamique du monde sunnite.

[Lire la suite](#)



Où sont les bouffeurs de curés d'aujourd'hui ?

Cette expression peu amène fleur bon la IIIe République et venait le plus souvent de la gauche. Le retour du religieux rend nécessaire de poursuivre l'objectif d'émancipation citoyenne autour de laïcité et de la fraternité, écrit Claude Nicolet, président de l'association « la Nation citoyenne », membre du bureau exécutif de Refondation républicaine, et conseiller municipal de Dunkerque.

Sommaire

1. JE ME SOUVIENS,
2. LA FRANCE DOUTE,
3. « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE ».

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



"Touche pas à mon école" : des collégiens honorent la laïcité en hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard

"Touche pas à mon école" : des collégiens honorent la laïcité en hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard

00:00

Gilles Roumieux, professeur d'histoire-géographie au collège Jean-Racine à Alès, est à l'origine du projet « Touche pas à mon école », dont Mickaëlle Paty est la marraine. Une brochure dans laquelle on découvre les réflexions de ses élèves, qu'il a formés à réfléchir et à penser par eux-mêmes au sujet des problématiques liées à l'école de la République et la laïcité.

Gilles Roumieux, professeur d'histoire-géographie au collège Jean-

Racine à Alès (Gard), est l'initiateur du projet « Touche pas à mon école ». Il nous raconte comment ce dernier est né, en réaction à l'assassinat de Dominique Bernard, le 13 octobre 2023, pour « interroger les élèves, les faire réfléchir par eux-mêmes, renforcer leur vigilance, les prémunir contre toutes les emprises et leur donner des clés pour construire leur propre liberté ». Mickaëlle Paty, la sœur de Samuel, est devenue marraine du projet après être entrée en contact avec Gilles Roumieux en décembre 2020.

Sommaire

1. D'où vient le projet de « Touche pas à mon école » ? Comment êtes-vous entré en contact avec Mickaëlle Paty ?
2. « Ces problématiques autour de l'école et de la laïcité ne concernent pas que les adultes, elles concernent plus que jamais les élèves ». En quoi cela les concerne-t-il plus ?
3. Comment vous y prenez-vous pour les faire réfléchir par eux-mêmes, développer leur esprit critique, les faire réagir ?
4. Qu'avez-vous retenu des réponses de vos élèves aux questions posées pour le livre ?
5. Avez-vous senti vos collègues se censurer devant le danger islamiste ?

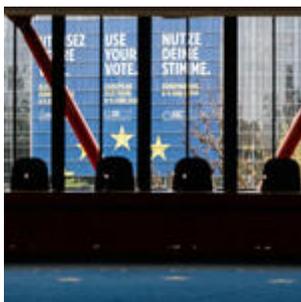
[Lire la suite](#)



Laïcité à l'école : interdire les signes religieux n'enfreint pas les droits des élèves, juge la CEDH

La cour avait été saisie par trois étudiantes belges musulmanes interdites de porter le voile dans leur établissement scolaire, qui estimaient que la mesure était contraire à la liberté de religion.

[Lire la suite](#)



Interdire les signes religieux à l'école, une violation du droit des élèves ? Pas selon la CEDH

Saisie par trois jeunes Belges musulmanes, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a jugé, ce jeudi 16 mai, qu'interdire les signes religieux à l'école ne constituait pas une violation du droit des élèves.

[Lire la suite](#)



Laïcité : interdire les signes religieux ne viole pas le droit des élèves, juge la CEDH

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a déclaré jeudi 16 mai que le fait d'interdire aux élèves le port de signes religieux n'enfreignait pas leurs droits. La Cour de Strasbourg avait été saisie par trois jeunes Belges musulmanes en novembre 2020.

[Lire la suite](#)

LAÏCITÉ EN EUROPE



La laïcité en Europe : un combat d'actualité pour une idée neuve

À l'heure de la campagne pour l'élection des députés européens, cet ouvrage écrit par notre ami et camarade Jean-Claude BOUAL vient à point nommé. Il nous permet à la fois de mieux comprendre le principe de laïcité, base de notre République, et de connaître les régimes de nos voisins. Il confirme le lien entre combat laïque et combat social. L'ouvrage a pour objet de montrer les relations entre les Églises et les institutions européennes. Toute une partie de l'ouvrage permet de naviguer sur un arc allant de la France avec une laïcité aboutie et assumée à des États sécularisés, certes, mais au tropisme religieux bien affirmé. Entre les deux, il y a des degrés divers d'avancées vers la laïcité. Il est important d'avoir en tête que la laïcité est un principe universel valable pour toutes et tous, quelles que soient les options spirituelles. Cet ouvrage apporte des précisions utiles sur les tentatives d'insérer la religion dans les institutions européennes afin de donner des outils pour tous ceux et toutes celles qui défendent la liberté de conscience.

Le livre est disponible dans notre librairie militante.

Sommaire

1. Des raisons de la préséance religieuse,
2. Le tournant du Traité constitutionnel,
3. Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE),
4. La laïcité est-elle un concept européen ?
 4. 1. De la laïcité,
 4. 2. De la tolérance,
 4. 3. De la sécularisation,
 4. 4. De la liberté de conscience,
 4. 5. De l'Europe,
 4. 6. Du blasphème,
5. La situation dans les États membres de l'UE,
 5. 1. De la France,
 5. 2. De l'Allemagne,
 5. 3. De la Belgique,
 5. 4. De l'Espagne,
 5. 5. De la Grèce,
 5. 6. Le Grand-Duché de Luxembourg,
 5. 7. De Malte,
6. Qu'en est-il de la religion dans les textes communautaires ?
 6. 1. La Convention sur le Traité constitutionnel,
 6. 2. La Commission européenne au tropisme anglo-saxon,
7. En guise de vecteur essentiel de l'ouvrage et donc de conclusion.

[Lire la suite](#)

LAÏCITÉ EN FRANCE



«La force du modèle laïque français» est scruté par les pays européens selon Gilles Kepel

Gilles Kepel, professeur des universités, auteur de “Holocaustes” aux éditions Plon, répond aux questions de Romain Desarbres au sujet de les négociations entre Israël et le Hamas, le positionnement de Joe Biden en période électorale, la chanteuse israélienne pour l'Eurovision dans la tourmente et l'islamisme en Europe.

Invité

- Gilles Kepel, professeur des universités, auteur de “Holocaustes” aux éditions Plon.

Voir la vidéo



Qu'est-ce que la laïcité ?

À quoi ressemble notre modernité laïque ? Y a-t-il une singularité française sur cette question ? Comment cette notion se déplace-t-elle dans le débat public ?

Avec

- Abnousse Shalmani, journaliste, réalisatrice et écrivain,
- Philippe Portier, sociologue spécialiste des laïcités, titulaire de la chaire Histoire et sociologie des laïcités à l'École pratique des Hautes-Études – EPHE.

Écouter la suite



Ersilia Soudais (LFI) et Sabrina Agresti-Roubache opposent leurs points de vue sur la laïcité

Ersilia Soudais (LFI) et Sabrina Agresti-Roubache opposent leurs points de vue sur la laïcité.

Voir la vidéo



LAÏCITÉ ET ENSEIGNEMENT



La laïcité et l'enseignement

Même si elle a ses propres fondements législatifs et constitutionnels, la laïcité de l'enseignement est au cœur du principe fondamental de la laïcité de la République. C'est la volonté d'adoucir les passions qu'elle suscite qui explique tant les particularités des règles s'appliquant aux usagers des écoles publiques, que la spécificité de certains principes encadrant les activités en lien avec l'enseignement dans les établissements publics ou privés, et à l'université.

Sommaire

1. Laïcité de l'enseignement et personnes physiques,
 - A. La stricte neutralité des acteurs de l'enseignement,
 - B. Des règles différenciées pour les usagers,
2. Laïcité de l'enseignement et transmission des connaissances,
 - A. L'enseignement « dans les établissements » publics et privés sous contrat,
 - B. Laïcité et autres espaces d'enseignements.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET FONCTION PUBLIQUE



La documentation française publie le “Guide de la laïcité dans la fonction publique” | Actualités

Ce premier guide de la laïcité dans la fonction publique, conçu par le ministère de la Transformation et de la fonction publiques et le ministère de l'Intérieur, est destiné aux encadrants et aux services en charge des ressources humaines. Construit comme un outil de référence ayant vocation à être régulièrement actualisé, il constituera un appui au quotidien grâce :

à une présentation synthétique et précise des fondements et des composantes du principe de laïcité et de ses implications pour le fonctionnement de la fonction publique;

à des réponses via des cas pratiques, aux problématiques les plus fréquemment rencontrées par les encadrants et les services en charge des ressources humaines.

Animé par la volonté de l'État de faire de la laïcité une politique publique concrète, ce guide s'inscrit dans une action de sensibilisation et de formation à destination des agents publics, y compris des élus et des responsables des collectivités territoriales.

Le guide de la laïcité dans la fonction publique juste ici :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/guide-de-la-laicite-dans-la-fonction-publique>

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET GÉOGRAPHIE



La laïcité entre idéologie et neutralité (4)

Dans le contexte des recherches sur la laïcité entre neutralité et idéologie, l'attention est attirée sur certaines analyses intellectuelles fortes menées par certains penseurs occidentaux sur le chemin de la laïcité sous cet angle particulier, comme l'analyse audacieuse et puissante menée par Irving Kristol, un juif américain. intellectuel qui a publié une étude dans laquelle il décrit la laïcité comme « une vision religieuse qui a remporté une victoire sur le judaïsme et le christianisme » (voir : Al-Mesiri, Partial and Comprehensive Secularism, vol. 1, p. 101).

Taylor, ce faisant, ne fait que confirmer ce que pensent bon nombre de chercheurs à cet égard, à savoir que c'est aplatir des enjeux majeurs que de dire qu'un terme comme celui de laïcité n'est qu'un simple outil technique, ou une simple procédure administrative, adapté à la gestion de n'importe quelle société, quelle que soit son origine religieuse, culturelle et sociale.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET MILIEU CARCÉRAL



Toulouse : quelle place pour la laïcité et la spiritualité en prison ? Une journée de réflexion sur le sujet

"La spiritualité et la laïcité en milieu pénitentiaire". Une thématique pour parler du milieu carcéral où l'isolement peut être source d'endoctrinement. Et où le rôle des familles, des aumôniers et des visiteurs de prison est primordial pour permettre à chaque détenu de penser par lui-même.

L'idée étant de faire comprendre que la laïcité n'est pas une contrainte mais une liberté. Un volet de cette question sociétale est débattu ce mercredi à l'Hôtel de Région, lors de la journée conférence de l'association l'Heure du Partage, fondée après les attentats de Charlie Hebdo. "Cette association qui via des rassemblements donne la parole à tous y compris aux athées, favorise le vivre ensemble et tente de faire bouger les lignes" détaille Pierre Lasry, membre de l'association et qui, avec Serge Girouy, anime ce moment qui donne la parole à des intervenants de toutes confessions, aumôniers et visiteurs de prison. Ainsi que le témoignage d'un ancien détenu passé par la prison Saint-Michel à Toulouse. Le film de Daniel Musseau, coproducteur du film "Il était une fois la réinsertion" et ancien aumônier pénitentiaire, précédera les échanges.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET POLITIQUE



Laïcité mon amour

Rentrant d'un colloque qui s'est tenu à Pau sous les auspices du Comité Laïcité République, notre chroniqueur revient sur ce qu'est réellement la laïcité — et qui n'est pas, figurez-vous, le souci premier de tous les candidats aux élections européennes.

Sommaire

1. Laïcité mon amour,
2. La laïcité menacée par Jean-Luc Mélenchon,
3. À droite, la laïcité: oui mais...
4. La laïcité ne reconnaît que des citoyens.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET RÉPUBLIQUE



Rachel Khan : « Enfermée dans une colonisation mentale, notre jeunesse se fourvoie dans des raccourcis morbides »

FIGAROVOX/ENTRETIEN | Après un essai remarqué «Racée», l'actrice et écrivain Rachel Khan revient avec «Encore debout, la République à l'épreuve des mots», un livre dédié à Arnaud Beltrame, dans lequel elle s'alarme face à la montée des idéologies radicales qui fragilisent la République.

Sommaire

1. Pourquoi avoir écrit ce livre et pourquoi l'avoir dédié à Arnaud Beltrame ?
2. Votre ouvrage file la métaphore d'un tribunal où se défendent successivement l'extrême gauche, l'extrême droite, l'avocat installé puis l'auteur (vous-même). En quoi cette métaphore permet-elle de mettre en lumière le rôle du langage - qui peut autant diviser que ternir la République - dans le paysage politique actuel ?
3. « Dans cette démocratie obnubilée par ses parts de marché électoral, les pas-de-vagistes ont choisi le non-choix [...] pour ne pas heurter, ils se gargarisent de mots vides de sens ». Alors que vous critiquez l'usage de certains mots qui divisent et ternissent la République, d'autres sont vides de sens. Quel impact peuvent-ils avoir sur la République ?
4. La République peut-elle réellement être mise à mal par l'utilisation de mots « politiquement corrects » ou de catégories générales comme « extrême droite » ?
5. Vous écrivez que « le féminisme est devenu une malédiction ». Le

féminisme n'a-t-il pas pourtant permis d'acquérir une certaine égalité entre hommes et femmes ? Que condamnez-vous au juste ?

6. Comment l'apparition de nouveaux anglicismes comme « wokisme » est venu complexifier le débat ?

7. En quoi les universalistes sont-ils selon vous les garde-fous de la République ?

8. En plus de défendre la laïcité et la fraternité, vous défendez l'humanisme. Ce sont, selon vous, des mots-clés pour défendre la République. Qu'entendrez-vous par humanisme ? Ce mot n'est-il pas désuet pour qualifier la République ?

[Lire la suite](#)



LECTURE



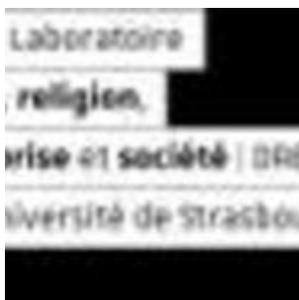
Laïcité, discriminations, racisme. Les professionnels de l'éducation à l'épreuve

L'ouvrage traite de thèmes extrêmement investis dans le débat public – c'est là d'ailleurs une dimension importante de leur difficulté au sein de l'école – : école et religions, et discriminations, et racisme, et laïcité.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT ET RELIGION



Liberté d'enseignement et religion

Autorité, complexité, fragilité : ce triptyque qui en rappelle un autre paraît assez fidèle à la situation actuelle de la liberté de l'enseignement dans notre pays.

L'autorité et la protection constitutionnelles accordées à cette liberté semblent certes solidement établies depuis près d'un demi-siècle. Le bénéfice de cette liberté n'est cependant pas octroyé et, si l'on peut dire, distribué de façon uniforme, tant les situations de ses bénéficiaires peuvent être différentes : le contenu concret de la liberté de l'enseignement est complexe et cette complexité peut notamment conduire à amoindrir son effectivité et, dans le même temps, à accentuer la diffusion à l'enseignement privé des règles gouvernant l'enseignement public. Enfin, la liberté de l'enseignement, malgré la protection constitutionnelle dont elle jouit et du fait notamment de la complexité des situations auxquelles elle s'applique, nous paraît fragile et fragilisée : fragile originellement, structurellement, fragile à l'état natif, elle est en outre fragilisée aujourd'hui, conjoncturellement

et politiquement, par la volonté de l'État d'étendre à l'enseignement privé l'application et le respect des « principes de la République ».

C'est dire que la liberté de l'enseignement n'est ni immuable ni définitivement acquise et qu'elle peut être entamée, amoindrie, remise en cause, comme peut l'être la liberté d'expression à laquelle Léon Duguit la rattache lorsqu'il écrit que « la liberté d'enseignement [...] n'est en réalité que la liberté d'opinion, la liberté de croyance, la liberté de communiquer librement aux autres ce que l'on sait, ce que l'on pense, ce que l'on croit ».

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ D'EXPRESSION



Accusée d'être « trop de gauche », Radio France sous pression entre l'affaire Meurice et la réforme audiovisuelle

Possible sanction de l'humoriste de France Inter Guillaume Meurice, inquiétudes pour les programmes et, dans toutes les têtes, réforme prochaine de l'audiovisuel public devant passer par une fusion et déjà plusieurs grèves annoncées... Radio France est sous pression.

Sommaire

1. « Le grand dimanche soir » annulé ?
2. Liberté d'expression,
3. Réforme de l'audiovisuel public, « TROP de gauche ».

[Lire la suite](#)



Sophia Aram : un discours politique aux Molières | C à Vous - 07/05/2024

Sophia Aram : un discours politique aux Molières - C à Vous - 07/05/2024.

[Voir la vidéo](#)





« Une folie totale » : Sophia Aram répond à LFI après son discours aux Molières

L'humoriste, qui venait de recevoir un molière de l'humour, a pris la parole sur le conflit à Gaza. Son discours a déplu à des élus LFI, à qui l'artiste n'a pas mâché ses mots en leur répondant.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ RELIGIEUSE



LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE : UN ATOUT DIPLOMATIQUE POUR LES ÉTATS-UNIS - Obsreligieux_USA_Mai-2024.pdf

On ne peut écarter la dimension religieuse de l'Histoire des États-Unis. La construction de la nation s'est effectuée à la suite de persécutions religieuses. Difficile, pourtant, dans ses premières années, de parler de liberté religieuse tant l'immigration puritaine conduisit, dans les premiers temps, à une légendaire intolérance.

L'immigration américaine aura d'abord été la conséquence de l'existence d'un sanctuaire religieux avant de devenir un idéal économique. S'ajoute à cette dimension la conviction profonde que la population américaine est bénie de Dieu. Un exceptionnalisme qui est consacré dans les textes fondateurs de la jeune nation, au premier rang desquels se trouve la Constitution. Un texte qui, d'après Maya Kandel, est « *authentiquement laïc, où la tolérance religieuse est érigée en principe au cœur de la fondation de la République, mais dont le projet est imprégné de références religieuses.* ».

L'Amérique, longtemps une terre promise pour les protestants, devient celle de tous les croyants. Les besoins de main-d'œuvre et la ruée vers l'ouest renforcent alors cette notion d'exceptionnalisme, caractéristique de l'identité et de l'expérience américaines. La supériorité du modèle américain va dès lors se définir en opposition à celui des vieilles nations européennes, dont les nationalismes perdurent et maltraitent encore certaines confessions.

[Lire la suite](#)



La persécution continue : la liberté religieuse en Iran reste sombre en 2023

CSDHI | Un nouveau rapport de la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF) dresse un tableau sombre de la liberté religieuse en Iran tout au long de l'année 2023. Malgré les protestations continues contre les restrictions à l'expression religieuse, les autorités iraniennes continuent de réprimer la dissidence par la violence et l'intimidation.

Le rapport détaille les traitements sévères subis par les manifestants, y compris les mineurs, qui ont été arrêtés, détenus, torturés et même

exécutés sur la base d'accusations liées à leurs croyances et liberté religieuse ou à leur opposition aux lois sur le hijab obligatoire. Le rapporteur spécial des Nations unies sur l'Iran s'est dit préoccupé par le fait que les actions du régime pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE LAÏCITÉ



Laïcité : "La rupture avec l'ordre républicain doit être endiguée"

Si le principe de laïcité, dans les enceintes de l'école comme dans l'espace public, ne cesse d'être malmené, Alexandre Mancino, président du Cercle Orion et avocat, revient dans une tribune sur l'origine de ces atteintes répétées, qu'il impute notamment à l'islamo-gauchisme et à l'idéologie islamiste.

Sommaire

1. DES ATTAQUES IDÉOLOGIQUES QUI PROSPÈRENT,
2. UN SUCCÈS DES IDÉOLOGIES VICTIMAIRES,
3. UNE SORTIE PAR LE HAUT DE LA PENTE RADICALE,
4. EMPRISE DU FAIT RELIGIEUX.

[Lire la suite](#)



Financement de la statue St-Joseph : la laïcité est-elle la priorité ?

lors que les travaux de la statue Saint-Joseph ont commencé depuis plusieurs mois à Espaly-Saint-Marcel, les débats sur le financement de ceux-ci ne se sont pas encore tus. Un véritable « tabou » se crée autour des 80 % d'argent public utilisés pour la restauration.

Sommaire

1. Financement de la statue St-Joseph : la laïcité est-elle la priorité ?
2. Une statue, définie à chacun son bon vouloir,
3. Une question de laïcité,
4. Un édifice privé, rénové avec l'argent public.

[Lire la suite](#)



Direction des affaires criminelles et des infractions

Direction pénale générale
Direction nationale générale

Paris, le

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

Une circulaire « relative au traitement judiciaire des infractions commises à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance à une religion, dans un contexte séparatiste ou d'atteintes portées...

A été diffusée la Circulaire en date du 29 avril 2024 relative au traitement judiciaire des infractions commises à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance à une religion, dans un contexte séparatiste ou d'atteintes portées au principe de laïcité (N° NOR: JUSD2412001C ; N° CIRCULAIRE: CRIM 2024 – 6 / E1 – 2024/0020/A4)... que voici.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE NEUTRALITÉ



"Feu de l'Esprit saint" et Pentecôte : Rachida Dati, la ministre anti-laïque ?

La ministre de la Culture est habituée aux sorties polémiques et aux clashes en tous genres. Mais cette fois, c'est par sa bigoterie que l'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy s'est fait remarquer, en célébrant « le feu de l'Esprit Saint » dans un tweet à l'occasion de la Pentecôte.

[Lire la suite](#)



Robert Ménard condamné une nouvelle fois pour sa crèche

La cour administrative d'appel de Toulouse vient de condamner la Ville de Béziers - et donc Robert Ménard - pour avoir installé une crèche de la nativité dans l'enceinte de la mairie, en 2020. Une condamnation illustrant parfaitement le laxisme de l'État face à une extrême droite qui se pense de plus en plus au-dessus des lois.

[Lire la suite](#)



Interdire aux élus toute prise de parole dans un lieu de culte (exposé des motifs)

Mesdames, Messieurs,

Au titre de l'article 35-1 de la loi du 9 décembre 1905, il est aujourd'hui « interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte ou dans leurs dépendances qui en constituent un accessoire indissociable. »

Au vu de la gravité des agissements en cause, le législateur, par la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République, a élargi le

champ géographique de l'interdiction aux dépendances qui constituent un accessoire indissociable de ces locaux et élevé la sanction d'une « peine de police » au niveau délictuel en sanctionnant la violation des nouvelles dispositions d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Étant donné la multiplication des interventions d'élus locaux dans les lieux de culte musulmans au moment des dîners de rupture du jeûne islamique les soirs de Ramadan, ou le jour de la fête islamique de l'Aïd-el-Fitr, il convient d'étendre l'interdiction des réunions publiques en l'élargissant à toute prise de parole, dans un lieu de culte, d'un élu en cette qualité.

Cette précision confirme l'esprit de la loi de 1905 en luttant contre les atteintes au principe de neutralité des élus et tend à prévenir les actions politiques à visées communautariste et clientéliste.

[Lire la suite](#)



RELIGION



La critique de la religion est la condition première de toute critique

Nous vivons une époque formidable. Alors que les combats de la gauche contre la classe dominante ont consisté pendant des siècles à toutes les luttes émancipatrices organisées autour des combats sociaux et de la lutte contre l'obscurantisme, nous voilà arrivés au 21e siècle pour voir des dirigeants de gauche soit soutenir le capitalisme économique néolibéral et ordolibéral, soit soutenir le nouveau capitalisme néolibéral culturel (comme les politiques identitaires, victimaires, communautaristes, wokistes, etc.), soit les deux à la fois.

Et comme nous sommes dans une crise gramscienne, le vieux monde n'est pas encore mort et le monde nouveau tarde à naître et dans ce clair-obscur, les pires fausses bonnes idées sont légion et toutes sont compatibles soit avec la digestion du capitalisme, soit sont un adjuvant au capitalisme prédateur lui-même. Nous nous proposons de revenir sur toutes les fausses bonnes idées qui jaillissent comme un feu d'artifice, toujours soutenues par les médias dominants et même par des médias « gauchistes » contaminés par le néolibéralisme culturel.

[Lire la suite](#)





France : l'islam, deuxième religion du pays, continue de croître

Les dernières données statistiques révèlent une montée continue de l'islam en France, un pays de plus de 65 millions d'habitants.

Cette évolution suscite l'inquiétude au sein des cercles politiques et des instances gouvernementales. Un rapport récent publié par le magazine "Le Figaro" met en garde contre une accélération de la diffusion de l'islam, considérée comme une menace pour les valeurs de la République et le principe de la laïcité inscrit dans la Constitution française.

Sommaire

1. Démographie religieuse,
2. Pratiques religieuses,
3. Facteurs de croissance,
4. Perspectives futures,
5. Enjeux sociétaux.

[Lire la suite](#)



Henri Peña-Ruiz : "De l'ethnocentrisme religieux à la droite identitaire"

De quel côté, dans l'histoire humaine, se sont trouvés le rejet de la raison et le recours à la violence pour imposer la religion ? Prétendre, comme le pape Benoît XVI le fit naguère à Ratisbonne, que l'islam seul est en cause relève d'une singulière amnésie. Quant à l'attribution par Al-Qaeda de la laïcité à une invention des « croisés », elle révèle également une singulière erreur historique, pointe Henri Peña-Ruiz, auteur de nombreux essais sur la laïcité, dont un « Dictionnaire amoureux de la laïcité » (Plon, 2014).

[Lire la suite](#)



SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT



La séparation de l'Église et de l'État : le lent chemin vers la laïcité en France, décrétée plus d'un siècle après la Révolution | RTBF Actus

Le 9 décembre 1905 est publiée, dans le Journal officiel de la République française, la Loi de séparation des Églises et de l'État. Elle met fin à la notion de culte reconnu et fait des églises des associations de droit privé. La loi de 1905 invente une forme de laïcité à la française. Comment la laïcité s'est-elle inscrite dans les autres parties du globe ? À quand remonte l'idée de séparation des Églises et des États ? Comment a-t-elle évolué ? Éclairage avec Vincent Genin, docteur en Histoire, chercheur à la KUL et à l'École pratique des Hautes études de Paris. Il est l'auteur d'Histoire intellectuelle de la laïcité, paru aux P.U.F.

Sommaire

1. Les origines antiques de la laïcité,
2. Religion et hérésie,
3. L'influence de l'Anglais John Locke, notamment aux États-Unis,
4. Le chemin vers la laïcité,
5. Une loi révolutionnaire.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it/)